



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
UNIVERSITE PROTESTANTE AU CONGO

B.P. 4745 Kinshasa II



ATTESTATION DE FIN DE CYCLE

(Tenant lieu de Diplôme)



N° 146/DR003796

Je soussigné Prof. NGOY BOLIYA, Recteur de l'Université Protestante au Congo,

atteste par la présente que le (la) nommé (e) NDUKUMA ADJAYI KODJO,
né(e) à KINSHASA, le 25 OCTOBRE 1976

a présenté toutes les épreuves organisées par la FACULTE DE DROIT et obtenu, à l'issue de l'année académique 1998-1999
lors de la session de (d') OCTOBRE 1999, le diplôme de GRUAT EN DROIT,

option : DROIT PRIVE ET JUDICIAIRE avec la mention SATISFACTION

Délivrée à Kinshasa, le 13 / 11 / 1999

Le Porteur



Le Recteur

Ordonnance n° 65/190 du 9 juin 1965 portant octroi de la personnalité civile à la
Faculté de Théologie Protestante devenue en 1994 Université Protestante au Congo
Arrêté Départemental N° ESRS/BCE/028/77 du 21 novembre 1977
Arrêté Ministériel N° ESU/CABMIN/0379/93 du 28 septembre 1993
Arrêté Ministériel d'agrément N° ESURS/CABMIN/101/95 du 10 juillet 1995 du
Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique.